

Conseiller en emploi accompagné

RNCP42656 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Formacode(s)	15061, 15031
Code(s) ROME	K1801, K1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/07/2026
Date d'échéance	17/07/2029

Certificateur(s)

COLLECTIF FRANCE POUR LA RECHERCHE ET LA PROMOTION DE L'EMPLOI ACCOMPAGNE · SIRET : 80841795000017

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMAVISION	78932862200012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Conseiller en emploi accompagné est un professionnel spécialisé dans l'accompagnement vers et dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap rencontrant des obstacles persistants à l'insertion professionnelle. Il intervient dans le cadre du dispositif d'Emploi Accompagné inscrit à l'article L.5213-2-1 du Code du travail et organisé par l'État au sein de plateformes départementales de services intégrés.

Son intervention repose sur une méthodologie structurée, issue des standards européens du Supported Employment, et formalisée dans le cahier des charges national de l'Emploi Accompagné. Elle s'appuie notamment sur les principes de zéro exclusion, d'autodétermination, d'accès rapide à l'emploi (« placer, former, maintenir »), d'accompagnement conjoint de la personne et de l'employeur, et d'intervention sans durée prédéterminée vers, dans et entre emplois.

Le Conseiller en emploi accompagné occupe une position professionnelle singulière, à l'interface du champ social et médico-social et du monde de l'entreprise. Il assure un accompagnement individualisé et évolutif de la personne, soutient l'employeur dans l'inclusion et le maintien en emploi, et coordonne les partenaires mobilisables sur le territoire. Il agit comme référent unique, garantissant la cohérence, la continuité et l'adaptation du parcours professionnel.

Son activité s'exerce dans un contexte de montée en charge nationale du dispositif, marqué par un objectif de développement significatif du nombre de personnes accompagnées et par un renforcement des exigences de qualité, d'harmonisation des pratiques et de professionnalisation des équipes. La complexification des situations accompagnées, l'intensification des relations avec les employeurs et l'obligation réglementaire de certification inscrite dans le cahier des charges national.

ACTIVITÉS VISÉES

Recueil pluridimensionnel la situation de la personne et de sa demande

Co-construction et contractualisation du cadre d'accompagnement

Co-construction ou ajustement du projet professionnel de la personne
Accompagnement de la personne dans la recherche d'emploi et l'accès au poste
Mobiliser et sensibiliser la communauté professionnelle dans laquelle la personne va travailler
Accompagnement des communautés professionnelles dans l'inclusion des personnes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire un entretien d'accueil et de recueil de la demande selon les principes de l'emploi accompagné, en préparant les modalités d'accueil à partir des informations disponibles, en mobilisant des techniques d'entretien adaptées à la personne, à sa situation personnelle et à sa situation de handicap, en structurant l'entretien selon une méthodologie d'analyse multidimensionnelle, en adoptant une posture d'écoute active et, lorsque nécessaire, en tenant compte des principes de l'emploi accompagné, et en assurant la traçabilité des éléments recueillis dans des supports adaptés, notamment numériques, afin d'instaurer une relation de confiance et de recueillir les éléments nécessaires à l'évaluation globale et au démarrage de l'accompagnement.

Analyser la situation de la personne, en mobilisant la personne, sa famille et les partenaires sociaux, médico-sociaux et de santé au cours d'échanges, en collectant et croisant des informations relatives à son parcours, son handicap, son fonctionnement, ses attentes, ses compétences, son état de santé et son environnement social et professionnel, afin d'identifier les premières pistes de moyens apportant une réponse à sa demande et ses besoins, ainsi que les freins éventuels à l'accès à l'emploi.

Formaliser une synthèse de recueil de la situation de la personne bénéficiant d'un accompagnement à l'emploi, en structurant les éléments recueillis, en y indiquant les premiers constats partagés, et en les co-validant avec la personne, afin de poser un constat partagé servant de base à l'accompagnement dans l'emploi.

Appuyer la personne dans l'élaboration de ses objectifs, en mobilisant les conclusions de l'évaluation, et en tenant compte de la demande de la personne et des principes du « place and train », en aidant la personne dans la formulation d'objectifs dans une logique de développement de son pouvoir d'agir, en mobilisant des techniques d'écoute active et en prévoyant des modalités d'évaluation et de réajustement réguliers, afin de structurer un parcours individualisé vers, dans et entre deux postes.

Formaliser le cadre d'intervention de l'emploi accompagné, en précisant les engagements réciproques, les modalités d'accompagnement (notamment en termes de rythme d'intervention, d'estompage, d'adaptation de la fréquence et des modalités à la situation) et les partenaires mobilisables (notamment famille, acteurs et institutions sociaux, médico-sociaux, de la santé, du handicap, du logement), en mobilisant ses connaissances relatives au handicap et en adaptant les outils et l'accompagnement aux particularités de la personne, et, lorsque cela est nécessaire, des techniques de médiation permettant de faciliter la compréhension mutuelle et l'adhésion des différentes parties au cadre d'accompagnement, afin de sécuriser le parcours et d'en garantir la cohérence.

Accompagner la personne dans l'élaboration ou l'ajustement de son projet professionnel, en mobilisant des outils d'exploration des compétences et d'analyse du marché du travail, notamment des ressources et outils numériques dédiés à l'orientation et à l'emploi, en adaptant les outils et les modalités d'accompagnement aux particularités de la personne et à sa situation de handicap, et en mobilisant, lorsque nécessaire, des techniques de médiation facilitant l'expression de ses attentes et la prise en compte des contraintes de son environnement, afin de définir un projet professionnel, cohérent et évolutif.

Identifier les conditions de mise en œuvre du projet professionnel, en analysant les exigences des métiers visés, en identifiant les besoins d'accessibilité, de compensation ou d'adaptation liés au handicap et aux particularités de la personne, en tenant compte des conditions de travail, des enjeux de santé et de sécurité associés et des contraintes éventuelles aux situations professionnelles envisagées, en analysant les opportunités du territoire, notamment celles liées aux évolutions économiques, sociales, technologiques et environnementales des activités professionnelles, afin de permettre à la personne d'adapter son projet aux réalités socio-économiques et aux évolutions du marché du travail.

Accompagner la personne dans l'engagement dans une première étape d'accès à l'emploi, en tenant compte de la demande exprimée par la personne en évaluant la maturité du projet professionnel, ses aspirations et ses freins éventuels, en tenant compte des particularités liées à son handicap, en mobilisant des techniques d'écoute active et d'interaction favorisant l'expression de ses envies et de ses appréhensions, en proposant des situations d'expérimentation ou d'immersion professionnelle progressives permettant de tester des environnements de travail dans des conditions sécurisées, et en ajustant avec la personne le niveau et le type de confrontation à l'emploi au regard de ses capacités, de son rythme et de son contexte, afin de sécuriser l'entrée dans une dynamique d'accès ou de reprise d'activité et de déterminer la prochaine étape de son parcours vers l'emploi.

Accompagner la personne dans l'élaboration d'une stratégie de recherche d'emploi personnalisée,

en co définissant les actions à mettre en œuvre, en accompagnant la personne dans sa participation à des entretiens, salons ou périodes d'essai en entreprise, en mobilisant des outils numériques de recherche d'emploi, en adaptant les outils et modalités d'accompagnement aux particularités de la personne et à sa situation de handicap, et en sollicitant un réseau d'employeurs, afin de projeter le travail de prospection et les démarches à effectuer et de favoriser l'accès à un emploi en milieu ordinaire.

Soutenir la personne accompagnée dans la prospection des employeurs potentiels en les identifiant via une veille sectorielle et territoriale intégrant les évolutions économiques, sociales, technologiques et environnementales des secteurs d'activité, en mobilisant et en expliquant des techniques de prospection adaptées, et en les sensibilisant aux principes de l'emploi accompagné et de l'inclusion,

afin de développer des opportunités d'emploi inclusif pour les personnes accompagnées et de sécuriser leurs démarches de prospection.

Accompagner la personne dans la préparation d'un d'une candidature selon des modalités traditionnelles ou selon des modalités alternatives de recrutement, en l'aidant à travailler la présentation de son parcours, l'explicitation de ses besoins éventuels d'adaptation et la valorisation de ses compétences, dans le cadre d'un entretien traditionnel, et en l'entraînant aux différentes situations rencontrées, afin de sécuriser le processus d'embauche.

Mobiliser le réseau de partenaires existants et potentiels dans le cadre des démarches de la personne en emploi accompagné en prospectant les employeurs potentiel et les acteurs concernés (médico-sociaux, institutionnels de l'emploi et économiques pertinents, les organismes de formation lorsque cela est pertinent) et en les sensibilisant à l'emploi accompagné, en veillant à favoriser les interactions de manière accessible et inclusive entre les parties prenantes, y compris via des outils de communication et de coordination numériques, en mobilisant ses connaissances relatives au handicap, et, lorsque nécessaire, des techniques de médiation facilitant la coopération entre les partenaires, afin d'optimiser possibilités de contact et d'ouvertures à l'emploi de la personne accompagnée.

Sensibiliser la communauté professionnelle aux particularités de la personne, à la prise en compte de ses besoins et à l'adéquation entre ses besoins et ceux de la communauté professionnelle,

en présentant des modalités traditionnelles ou alternatives au recrutement traditionnel,

en mobilisant ses connaissances du handicap, et en présentant les particularités de la personne et ses besoins, en utilisant la posture et le langage adapté au secteur professionnel concerné afin de sécuriser l'accueil, le maintien et l'évolution de la personne dans le lieu de travail.

Accompagner la communauté professionnelle dans la préparation et la mise en œuvre des conditions d'accueil et d'intégration de la personne, en analysant avec elle les modalités concrètes d'accueil à mettre en place au regard des besoins identifiés de la personne et des spécificités du collectif de travail, en co-construisant avec les acteurs concernés (direction, ressources humaines, collègues, équipes administratives) les ajustements organisationnels, relationnels ou matériels nécessaires à l'intégration de la personne, en proposant et en animant des temps de préparation formels ou informels adaptés à la culture professionnelle du secteur et de l'entreprise, en mobilisant ses connaissances du handicap et en adaptant sa posture et son langage aux différents interlocuteurs de la communauté professionnelle, afin de créer les conditions favorables à une intégration sécurisée de la personne dans le collectif de travail et de poser les bases d'un maintien durable dans l'emploi.

Co-définir les adaptations nécessaires à l'inclusion de la personne bénéficiant d'un accompagnement dans l'emploi avec la communauté professionnelle en tenant compte de l'analyse de l'environnement professionnel et des conditions d'inclusion, en tenant compte du secteur professionnel, de son organisation et mode de fonctionnement, en observant le poste

de travail et les situations professionnelles associées, en tenant compte du profil de

la personne accompagnée, en proposant et co élaborant des créations ou des adaptations de poste, d'outils, ou d'organisation,

en mobilisant et coordonnant les acteurs et dispositifs existants, en prenant en compte les principes de prévention en matière de santé et de sécurité au travail, en mobilisant ses connaissances relatives au handicap en adaptant les outils et l'accompagnement aux particularités de la personne, et en prenant en compte les évolutions organisationnelles liées aux transformations économiques et environnementales des activités et du secteur professionnel, afin d'appuyer la communauté professionnelle dans les modalités d'adaptation et d'organisation.

Mettre en œuvre un accompagnement de la communauté professionnelle dans l'inclusion de la personne accompagnées dans l'emploi sur la durée, en adoptant une approche systémique intégrant les interactions entre la personne, le poste et la communauté professionnelle, en programmant des rencontres régulières avec la personne, l'employeur, communauté professionnelle, en adaptant les modalités et la fréquence de l'accompagnement de la communauté professionnelle à ses besoins et à ceux de la personne, et en régulant les interactions sociales autant que besoin, afin de développer les compétences d'inclusion de la communauté professionnelle.

Assurer une veille de l'inclusion de la personne et de la communauté professionnelle dans la durée, en mobilisant les techniques de la médiation active en emploi, en mettant en œuvre des actions de remédiation, en réalisant une évaluation partagée des ajustements nécessaires, en assurant la traçabilité des interventions, en repérant les signaux faibles impactant le parcours professionnel, en mobilisant des techniques de remédiation adaptées, en adoptant une approche systémique et en ajustant l'accompagnement et sa fréquence si nécessaire, afin de sécuriser, de faire évoluer le parcours professionnel et d'anticiper les transitions éventuelles.

Blocs de compétences

RNCP42656BC01 — Évaluer la situation globale de la personne et initier un accompagnement multidimensionnel individualisé en emploi accompagné

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un entretien d'accueil et de recueil de la demande selon les principes de l'emploi accompagné, en préparant les modalités d'accueil à partir des informations disponibles, en mobilisant des techniques d'entretien adaptées à la personne, à sa situation personnelle et à sa situation de handicap, en structurant l'entretien selon une méthodologie d'analyse multidimensionnelle, en adoptant une posture d'écoute active et, lorsque nécessaire, en tenant compte des principes de l'emploi accompagné, et en assurant la traçabilité des éléments recueillis dans des supports adaptés, notamment numériques, afin d'instaurer une relation de confiance et de recueillir les éléments nécessaires à l'évaluation globale et au démarrage de l'accompagnement.

Analyser la situation de la personne, en mobilisant la personne, sa famille et les partenaires sociaux, médico-sociaux et de santé au cours d'échanges, en collectant et croisant des informations relatives à son parcours, son handicap, son fonctionnement, ses attentes, ses compétences, son état de santé et son environnement social et professionnel, afin d'identifier les premières pistes de moyens apportant une réponse à sa demande et ses besoins, ainsi que les freins éventuels à l'accès à l'emploi.

Formaliser une synthèse de recueil de la situation de la personne bénéficiant d'un accompagnement à l'emploi, en structurant les éléments recueillis, en y indiquant les premiers constats partagés, et en les co-validant avec la personne, afin de poser un constat partagé servant de base à l'accompagnement dans l'emploi.

Appuyer la personne dans l'élaboration de ses objectifs, en mobilisant les conclusions de l'évaluation, et en tenant compte de la demande de la personne et des principes du « place and train », en aidant la personne dans la formulation d'objectifs dans une logique de développement de son pouvoir d'agir, en mobilisant des techniques d'écoute active et en prévoyant des modalités d'évaluation et de réajustement réguliers, afin de structurer un parcours individualisé vers, dans et entre deux postes.

Formaliser le cadre d'intervention de l'emploi accompagné, en précisant les engagements réciproques, les modalités d'accompagnement (notamment en termes de rythme d'intervention, d'estompage, d'adaptation de la fréquence et des modalités à la situation) et les partenaires mobilisables (notamment famille, acteurs et institutions sociaux, médico-sociaux, de la santé, du handicap, du logement), en mobilisant ses connaissances relatives au handicap et en adaptant les outils et l'accompagnement aux particularités de la personne, et, lorsque cela est nécessaire, des techniques de médiation permettant de faciliter la compréhension mutuelle et l'adhésion des différentes parties au cadre d'accompagnement, afin de sécuriser le parcours et d'en garantir la cohérence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien de narration (présentation et questions/réponses) d'activité professionnelle, basé sur un dossier professionnel portant sur une ou plusieurs situations réelles vécues d'évaluation de la situation d'une personne et d'accompagnement individualisé en emploi accompagné dans le cadre de l'activité professionnelle ou du stage.

RNCP42656BC02 — Accompagner la personne dans la co-construction de son projet professionnel et dans l'accès à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Accompagner la personne dans l'élaboration ou l'ajustement de son projet professionnel, en mobilisant des outils d'exploration des compétences et d'analyse du marché du travail, notamment des ressources et outils numériques dédiés à l'orientation et à l'emploi, en adaptant les outils et les modalités d'accompagnement aux particularités de la personne et à sa situation de handicap, et en mobilisant, lorsque nécessaire, des techniques de médiation facilitant l'expression de ses attentes et la prise en compte des contraintes de son environnement, afin de définir un projet professionnel, cohérent et évolutif.

Identifier les conditions de mise en œuvre du projet professionnel, en analysant les exigences des métiers visés, en identifiant les besoins d'accessibilité, de compensation ou d'adaptation liés au handicap et aux particularités de la personne, en tenant compte des conditions de travail, des enjeux de santé et de sécurité associés et des contraintes éventuelles aux situations professionnelles envisagées, en analysant les opportunités du territoire, notamment celles liées aux évolutions économiques, sociales, technologiques et environnementales des activités professionnelles, afin de permettre à la personne d'adapter son projet aux réalités socio-économiques et aux évolutions du marché du travail.

Accompagner la personne dans l'engagement dans une première étape d'accès à l'emploi, en tenant compte de la demande exprimée par la personne en évaluant la maturité du projet professionnel, ses aspirations et ses freins éventuels, en tenant compte des particularités liées à son handicap, en mobilisant des techniques d'écoute active et d'interaction favorisant l'expression de ses envies et de ses appréhensions, en proposant des situations d'expérimentation ou d'immersion professionnelle progressives permettant de tester des environnements de travail dans des conditions sécurisées, et en ajustant avec la personne le niveau et le type de confrontation à l'emploi au regard de ses capacités, de son rythme et de son contexte, afin de sécuriser l'entrée dans une dynamique d'accès ou de reprise d'activité et de déterminer la prochaine étape de son parcours vers l'emploi.

Accompagner la personne dans l'élaboration d'une stratégie de recherche d'emploi personnalisée, en co définissant les actions à mettre en œuvre, en accompagnant la personne dans sa participation à des entretiens, salons ou périodes d'essai en entreprise, en mobilisant des outils numériques de recherche d'emploi, en adaptant les outils et modalités d'accompagnement aux particularités de la personne et à sa situation de handicap, et en sollicitant un réseau d'employeurs, afin de projeter le travail de prospection et les démarches à effectuer et de favoriser l'accès à un emploi en milieu ordinaire.

Soutenir la personne accompagnée dans la prospection des employeurs potentiels en les identifiant via une veille sectorielle et territoriale intégrant les évolutions économiques, sociales, technologiques et environnementales des secteurs d'activité, en mobilisant et en expliquant des techniques de prospection adaptées, et en les sensibilisant aux principes de l'emploi accompagné et de l'inclusion,

afin de développer des opportunités d'emploi inclusif pour les personnes accompagnées et de sécuriser leurs démarches de prospection.

Accompagner la personne dans la préparation d'un d'une candidature selon des modalités traditionnelles ou selon des modalités alternatives de recrutement, en l'aidant à travailler la présentation de son parcours, l'explicitation de ses besoins éventuels d'adaptation et la valorisation de ses compétences, dans le cadre d'un entretien traditionnel, et en l'entraînant aux différentes situations rencontrées, afin de sécuriser le processus d'embauche.

Mobiliser le réseau de partenaires existants et potentiels dans le cadre des démarches de la personne en emploi accompagné en prospectant les employeurs potentiel et les acteurs concernés (médico-sociaux, institutionnels de l'emploi et économiques pertinents, les organismes de formation lorsque cela est pertinent) et en les sensibilisant à l'emploi accompagné, en veillant à favoriser les interactions de manière accessible et inclusive entre les parties prenantes, y compris via des outils de communication et de coordination numériques, en mobilisant ses connaissances relatives au handicap, et, lorsque nécessaire, des techniques de médiation facilitant la coopération entre les partenaires, afin d'optimiser possibilités de contact et d'ouvertures à l'emploi de la personne accompagnée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien de narration (présentation et questions/réponses) d'activité professionnelle basé sur un dossier professionnel portant sur une ou plusieurs situations réelles vécues d'accompagnement d'une personne dans la co construction de son projet professionnel dans le cadre de l'activité professionnelle ou du stage.

RNCP42656BC03 — Coordonner la communauté professionnelle en vue du soutien des différentes étapes de la vie professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Sensibiliser la communauté professionnelle aux particularités de la personne, à la prise en compte de ses besoins et à l'adéquation entre ses besoins et ceux de la communauté professionnelle, en présentant des modalités traditionnelles ou alternatives au recrutement traditionnel, en mobilisant ses connaissances du handicap, et en présentant les particularités de la personne et ses besoins, en utilisant la posture et le langage adapté au secteur professionnel concerné afin de sécuriser l'accueil, le maintien et l'évolution de la personne dans le lieu de travail.

Accompagner la communauté professionnelle dans la préparation et la mise en œuvre des conditions d'accueil et d'intégration de la personne, en analysant avec elle les modalités concrètes d'accueil à mettre en place au regard des besoins identifiés de la personne et des spécificités du collectif de travail, en co-construisant avec les acteurs

concernés (direction, ressources humaines, collègues, équipes administratives) les ajustements organisationnels, relationnels ou matériels nécessaires à l'intégration de la personne, en proposant et en animant des temps de préparation formels ou informels adaptés à la culture professionnelle du secteur et de l'entreprise, en mobilisant ses connaissances du handicap et en adaptant sa posture et son langage aux différents interlocuteurs de la communauté professionnelle, afin de créer les conditions favorables à une intégration sécurisée de la personne dans le collectif de travail et de poser les bases d'un maintien durable dans l'emploi.

Co-définir les adaptations nécessaires à l'inclusion de la personne bénéficiant d'un accompagnement dans l'emploi avec la communauté professionnelle en tenant compte de l'analyse de l'environnement professionnel et des conditions d'inclusion, en tenant compte du secteur professionnel, de son organisation et mode de fonctionnement, en observant le poste

de travail et les situations professionnelles associées, en tenant compte du profil de

la personne accompagnée, en proposant et co élaborant des créations ou des adaptations de poste, d'outils, ou d'organisation,

en mobilisant et coordonnant les acteurs et dispositifs existants, en prenant en compte les principes de prévention en matière de santé et de sécurité au travail, en mobilisant ses connaissances relatives au handicap en adaptant les outils et l'accompagnement aux particularités de la personne, et en prenant en compte les évolutions organisationnelles liées aux transformations économiques et environnementales des activités et du secteur professionnel, afin d'appuyer la communauté professionnelle dans les modalités d'adaptation et d'organisation.

Mettre en œuvre un accompagnement de la communauté professionnelle dans l'inclusion de la personne accompagnées dans l'emploi sur la durée, en adoptant une approche systémique intégrant les interactions entre la personne, le poste et la communauté professionnelle, en programmant des rencontres régulières avec la personne, l'employeur, communauté professionnelle, en adaptant les modalités et la fréquence de l'accompagnement de la communauté professionnelle à ses besoins et à ceux de la personne, et en régulant les interactions sociales autant que besoin, afin de développer les compétences d'inclusion de la communauté professionnelle

Assurer une veille de l'inclusion de la personne et de la communauté professionnelle dans la durée, en mobilisant les techniques de la médiation active en emploi, en mettant en œuvre des actions de remédiation, en réalisant une évaluation partagée des ajustements nécessaires, en assurant la traçabilité des interventions, en repérant les signaux faibles impactant le parcours professionnel, en mobilisant des techniques de remédiation adaptées, en adoptant une approche systémique et en ajustant l'accompagnement

et sa fréquence si nécessaire, afin de sécuriser, de faire évoluer le parcours professionnel et d'anticiper les transitions éventuelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien de narration (présentation et questions/réponses) d'activité professionnelle basé sur un dossier professionnel portant sur une ou plusieurs situations réelles vécues de coordination de la communauté professionnelle en vue du soutien des différentes étapes de la vie professionnelle, dans le cadre de l'activité professionnelle ou du stage.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur médico social au sein de structures associatives notamment dédiées à l'emploi accompagné (ESAT, IME, IMPRO, ITEP, SESSAD, SAMSAH...), au sein d'entreprises adaptées, de service inclusion /handicap de grandes entreprises ou encore sein de structures publiques de l'emploi (Cap Emploi)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conseiller en emploi accompagné

Référent emploi accompagné

Chargé d'insertion

Chargé d'inclusion

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de Conseiller en emploi accompagné s'inscrit dans un cadre réglementaire structuré, en constante évolution, qui encadre à la fois le dispositif d'Emploi Accompanyé et les exigences applicables aux professionnels qui le mettent en œuvre.

Le dispositif d'emploi accompagné est mentionné inscrit dans le Code du travail, à l'article L.5213-2-1 et constitue

une modalité spécifique d'accompagnement combinant un soutien médico-social et un appui à l'insertion professionnelle, visant l'accès, le maintien et l'évolution en emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap.

L'arrêté du 1er décembre 2025 fixant le cahier des charges national de l'Emploi Accompagné définit de manière précise les conditions d'organisation, les modalités d'intervention et les exigences de qualité attendues, ainsi que les principes fondamentaux du dispositif (accompagnement global, individualisé, sans durée prédéterminée, référent unique, accompagnement conjoint de la personne et de l'employeur).

Ce cadre réglementaire introduit également une exigence structurante : la généralisation de la qualification des professionnels exerçant la fonction de Conseiller en emploi accompagné à compter du 1er janvier 2026.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 863 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	25 058
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation préparant à la certification, il convient d'être titulaires d'une certification professionnelle de niveau 5 minimum, avec ou sans expérience professionnelle, soit dans le domaine de la formation et l'insertion professionnelle, soit dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité pour accéder ou se maintenir en emploi.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

1 représentant du certificateur

2 professionnels de l'emploi accompagné en exercice depuis au moins de deux ans

Base légale

Date de décision	17/07/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans

Date d'échéance de l'enregistrement 17/07/2029

Date de dernière délivrance possible 17/07/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	13	0	100 %	—
2024	2	2	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37779

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37274, RNCP37779, RNCP40066, RS6000

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.emploi-accompagne.fr/la-formation/certificat-professionnel-certifie>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42656/>